

## Conseil Accompagnement DUER



### Nos Objectifs

A la fin de cette formation l'apprenant sera capable :  
Rédaction ou mise à jour du DUERP.



#### PUBLIC :

Chef d'entreprise / Responsable de la sécurité ou  
Personne désignée pour la rédaction du DUERP



#### PRE-REQUIS :

Avoir des connaissances en matière de prévention des  
risques et protection.



#### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

min : max:



#### DUREE :

2 jours 12,00 heures



#### FORMATEUR :

Formateur et rédacteur DUERP



#### DOCUMENTS :

Documents INRS



#### Accessibilité

Accessible à tous. Nous contacter selon le  
handicap.



### Méthodes Pédagogiques

Théorie: Exposés et échanges (support vidéo).  
Pratique: Atelier , Mise en situation,  
Visite de l'établissement



---

## PROGRAMME DE LA FORMATION

---

Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, prévue par l'article L. 230-2 du code du travail et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat).

Le DUERP est la transposition par écrit de l'évaluation des risques, imposée à tout employeur par le code du travail dans son article R4121-1.

Il est obligatoire pour toutes les entreprises, administrations et associations ayant au moins un salarié.

**OBJECTIFS** L'évaluation des risques professionnels, élément clé de la démarche de prévention et de santé au travail, permet d'identifier les risques auxquels sont soumis les salariés d'une entreprise, dans le but de mettre en place un plan de prévention pertinent et adapté à la structure.

Possibilité d'accompagnement à la rédaction du DUERP avec la personne désignée interne à l'entreprise.

### DEROULEMENT :

- 1.Préparation de la démarche avec visite de l'entreprise sur une journée minimum
- 2.Echange et évaluation des risques par unité de travail définit.

Elaboration d'un programme d'action.

Proposition et lecture du DUERP

### Conditions de Validation



Participer à l'ensemble des Modules de Formation  
Un document de fin de formation est remis à chaque stagiaire